



Objet : dialogue social : demande de neutralisation de la semaine du 3 au 7 avril 2023

À Paris le 30 Mars 2023

Monsieur le Directeur général,

Les mobilisations et oppositions citoyennes contre le projet de réforme des retraites restent soutenues partout sur le territoire et malgré cela le gouvernement reste sourd face à l'expression d'un malaise social que nous pouvons qualifier d'historique.

Aussi nos organisations Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, F.O-DGFIP et l'alliance CFDT/CFTC Finances Publiques appellent, dans la continuité des actions déjà engagées, l'ensemble des personnels à s'inscrire dans les initiatives qui seront programmées tout au long des jours prochains avec notamment un nouveau temps fort de grève et de manifestation le 6 avril.

À cette fin et dans les mêmes termes que ceux évoqués dans nos courriers précédents, nos organisations syndicales vous demandent ensemble la neutralisation des instances paritaires de la période allant du 3 avril au 7 avril. S'agissant des CAP, celles-ci pourront être maintenues dès lors qu'elles ne seront pas positionnées sur une journée de grève. Ainsi, nous vous demandons clairement le report des CAP programmées en date du 6/04,

Par ailleurs, par courrier distinct nous attirons à nouveau votre attention sur divers sujets d'importance pour les personnels, notamment celui de l'étalement des retenues pour fait de grève.

Souhaitant une issue favorable au respect d'un dialogue social constructif, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Les secrétaires généraux

Anne GUYOT WELKE Solidaires Finances Publiques	Fanny DE COSTER CGT Finances Publiques	Olivier BRUNELLE F.O.-DGFIP	Christophe BONHOMME L'HERITIER Alliance CFDT/CFTC Finances Publiques
---	---	--------------------------------	---